

POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT À L'ÉTRANGER

Département du Santal

SIGNALEMENT

P. S<sup>re</sup> Carrouste Charles Marie  
 profession Joseph Guillaume  
 natif de Calviat dép<sup>de</sup> du Santal  
 demeurant à Auvillan  
 allant à Deli dép<sup>de</sup> de Sumatra  
 âgé de 24 ans taille d'un mètre, 60 centes  
 cheveux châtains front découvert  
 sourcils id yeux châtains  
 nez pointu bouche moyenne  
 barbe châtains menton sec  
 visage ovale teint clair

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

Fait à Auvillan le 27 octobre  
mil huit cent quatre vingt quatorze

Signature des témoins

Signature du porteur

Salat  
Castel

Carrouste

N<sup>o</sup> 2 du Registre

28 Octobre 1894

Brifet.

Carrouste Charles  
 de vouloir bien lui  
 ord pour l'étranger:  
Sumatra

est pour de son  
 les certificats qui  
 a en effet.

respect,  
 le Brifet,  
 Divons serviteurs

Carrouste

Amilly le 28 Octobre 1894



Monsieur le Brevet.

Le soussigné Garrouste Charles  
à l'honneur de vous prier de vouloir bien lui  
faire délivrer un Brevet pour l'étranger  
deyant résider à Deli (Ile de Sumatra)

Le pétitionnaire est pourvu de son  
livres militaires et de tous les certificats qui  
pourront lui être demandés à cet effet.

Il en avec respect,

Monsieur le Brevet,  
Votre très humble et dévoué serviteur